



Le *Bulletin du Programme de reprise des médicaments* est une publication électronique trimestrielle de l'AGRPC, qui vise à vous tenir au courant des récents développements. Tous les membres peuvent s'y abonner ou s'en désabonner; pour ce faire, il suffit de suivre les instructions figurant à la fin du présent numéro.

LE POINT SUR LES ACTIVITÉS PROVINCIALES

C.-B. Présentation du plan du Programme au MDE

Suite à au processus de consultation échelonné sur plusieurs mois, l'AGRPC a présenté au MDE le plan révisé du *Programme de reprise des médicaments* pour fins d'approbation. Le ministère espère en achever l'examen d'ici mars; les plans de gestion actuels restent en vigueur jusqu'à ce que les nouveaux plans aient été approuvés.

Le processus d'approbation du plan prévoit notamment la confirmation que les fabricants et propriétaires de marques ont désigné un organisme chargé d'exécuter certaines tâches pour leur compte. L'AGRPC doit soumettre une liste de membres au ministère. Le versement de cotisations ne suffisait pas pour confirmer la désignation de l'AGRPC à ce titre; l'AGRPC a utilisé la demande d'adhésion comme confirmation écrite de sa désignation. Toutes les compagnies qui n'avaient pas encore soumis une demande d'adhésion ont été avisé par courrier.

Tout membre souhaitant clarifier son statut relativement à la notification par écrit des fabricants est prié de communiquer avec le bureau pour obtenir des renseignements supplémentaires. Les résultats de la consultation sur le plan du Programme sont affichés sur notre site Web à http://www.medicationsreturn.ca/british_columbia_en.php en faisant défiler jusqu'au bas de la page.

MANITOBA Projet de Règlement sur les PMD par Green Manitoba et Manitoba Conservation

À la suite d'un atelier de consultation de l'industrie tenu à Winnipeg en octobre 2005, Green Manitoba a, de concert avec Manitoba Conservation, ont rédigé un projet de *Règlement sur la gestion des produits ménagers dangereux*. Green Manitoba est le nouvel organisme de régie provinciale qui mettra en œuvre un grand nombre des nouvelles activités exposées dans la stratégie « *Vert et prospère* » de la province, notamment les programmes de gestion des produits ménagers résiduels dangereux (par ex., les produits pharmaceutiques et les produits de soins personnels), les pneus, les matières recyclables et les résidus de produits électroniques et de peinture.

Green Manitoba est à identifier les organismes de financement de l'industrie (OFI) organismes de financement pour gérer les diverses catégories de matières devant être réglementées. On a demandé à l'AGRPC de participer avec Green Manitoba et d'autres intervenants à un groupe de travail chargé de :

1. constituer un OFI et amorcer l'élaboration d'un programme de gestion des produits pharmaceutiques et des produits de soins personnels;
2. établir une première liste de gestionnaires de l'industrie au Manitoba;
3. réagir au projet de *Règlement sur la gestion des produits ménagers dangereux* du Manitoba et aux Lignes directrices afférentes.

L'AGRPC convoquera un groupe de travail composé de représentants de la Manitoba Pharmaceutical Association, de la Manitoba Society of Pharmacists, du Conseil canadien des distributeurs en alimentation et de l'Association canadienne des chaînes de pharmacies afin d'élaborer un plan de programme. Green Manitoba a organisé une conférence téléphonique le 30 octobre pour les intervenants qui seront touchés par le nouveau *Règlement sur la gestion des produits ménagers dangereux*. Pour obtenir un compte rendu de la réunion, il suffit d'en faire la demande.

PROGRAMMES DE GESTION AU CANADA Sommaire

Au Canada, il existe à l'heure actuelle plus de 50 programmes de gestion portant sur les huiles usées, les piles rechargeables, les pneus, les aiguilles et objets tranchants, les contenants de boissons, les emballages de produits de consommation et les imprimés, les produits électroniques, les déchets ménagers spéciaux, les produits pharmaceutiques utilisés, les contenants de pesticides agricoles et les carcasses de véhicules. Extrait du Canadian Stewardship 2006 Webcast.

	Oil	Tires	Organics	Beverage Cntrs Levy	Beverage Packg. Deposits	WDO - Style Laws	Used Paint	Printed Materials	Electronics	Fluorescents	Batteries	Household Special	Pharmaceuticals	Needles / Sharps	Autos	Milk Containers	Pesticide Cntrs	Ink Cart./ Cell Phones
Newfoundland	★	★			★		●				●	★		●		●	★	★
Nova Scotia	★	★			★		★	★	●		★	★	★	★		●	★	★
New Brunswick	★	★			★		●				●	★			●		★	★
P.E.I	★	★	★		■			★		★	★	★	★	★	★			
Quebec	★	★	●		★	★	★	★	●		★	●	●		●			
Ontario	●	●	●		★	★	●	★	●	●	★	●	●	●	●			
Manitoba	★	★		★	■	●		●		●	★	●		★				
Saskatchewan	★	★			★	●	★		★								★	★
Alberta	★	★			★	●	●	★			★	●	★		●		★	★
British Columbia	★	★			★		★		●		★	★	★		●	●		

■ Manitoba Product Stewardship Program - Levy on soft drinks only.
 ■ P.E.I - Refillable Bottle - Deposit system (no cans/PET)

 ONT - Deposits on wine, liquor & beer only

VARIA

- Confirmation de l'adhésion de plusieurs détaillants de chaînes de pharmacies à l'AGRPC
 - Publicité dans le dépliant de London Drugs dans les provinces de l'Ouest concernant le *Programme de reprise des médicaments*
-

RAPPORT TRIMESTRIEL DU PROGRAMME DE REPRISE DES MÉDICAMENTS DE LA C.-B.

Voici un compte rendu du programme en Colombie-Britannique pour la période de juillet à septembre 2006.

- Les volumes sont à la hausse de 14 % pour le trimestre par rapport à 2005. Le nombre de conteneurs reçus a augmenté de 28 % en comparaison d'il y a un an.
- Un chargement a été expédié à Crisallo Engineering Technologies pour fins d'incinération au cours du trimestre.

Sommaire des reprises (réel) :	T3 - 2006	CDA-2006	T3 - 2005	CDA-2005
Conteneurs expédiés aux pharmacies	450	1 447	349	1 149
Conteneurs reçus des pharmacies	414	1 275	324	1 072
Poids des produits pharmaceutiques (kg)	4 738	15 048	4 148	13 655

PROCHAINES ACTIVITÉS DU BUREAU

- Réponse à des demandes de renseignements supplémentaires sur le plan du *Programme de reprise des médicaments* du ministère de l'Environnement de la C.-B.
 - Coordination de réunions d'intervenants concernant le projet de Règlement sur les PMD du Manitoba.
 - Organisation d'un sondage visant à mesurer le degré de sensibilité et l'attitude du public à l'égard des programmes de reprise des médicaments en Colombie-Britannique, en Alberta et au Manitoba.
-

Pour s'abonner ou se désabonner :

Si vous avez reçu le présent bulletin électronique directement de l'AGRPC, c'est que votre entreprise est déjà inscrite et que vous figurez dans la liste comme personne-ressource. Pour s'abonner au *Bulletin du Programme de reprise des médicaments* ou s'en désabonner, veuillez envoyer un courriel à pcpsa@medicationsreturn.ca en y donnant les renseignements suivants :

Objet : Abonnement [ou Désabonnement]

Texte : Bulletin du Programme de reprise des médicaments;

[votre nom]; [nom de votre entreprise]

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la politique de protection des renseignements personnels de l'AGRPC, veuillez communiquer avec la directrice générale au 1-613-723-7282 (poste 240) ou consulter cette politique à http://www.medicationsreturn.ca/privacy_policy_en.php.

*****Info et rétroaction :**

L'Association pour la gestion des résidus pharmaceutiques post-consommation (AGRPC) est un organisme sans but lucratif qui a pour mandat d'élaborer des démarches harmonisées pour les programmes de reprise des médicaments au Canada. Les questions ou commentaires concernant le présent bulletin peuvent être adressés à info@medicationsreturn.ca. Le bulletin peut être transmis à toute personne intéressée.